

Appel aux Pouvoirs Publics...

Une nouvelle action a été engagée dans la nuit du 22 au 23 juin par Greenpeace dans le Port de La Rochelle pour bloquer l'accès au Safmarine Sahara, cargo soupçonné de transporter du bois illégal en provenance de la République Démocratique du Congo dans une partie de son chargement.

Devant ces interventions successives médiatisées, l'Association Le Commerce du Bois souhaite l'intervention rapide du Ministère de l'Agriculture, autorité compétente sur ce dossier du Règlement Bois de l'Union Européenne, afin de diligenter, dans les meilleurs délais, une mission d'expertise sur la manière dont les membres LCB se mettent en conformité avec le RBUE.

Il importe en effet de définir au plus vite un cadre clair de référence qui autorise enfin l'ensemble des acteurs à exercer leurs activités, dans un esprit serein et respectueux des engagements pris, pour lever l'opprobre sur l'ensemble de la filière française d'importation de bois.

A ce sujet, Le Commerce du Bois tient à rappeler la mise en place depuis 2006, avec le soutien du Ministère de l'Agriculture, d'une Charte Environnementale définissant des procédures et mesures précises à respecter par l'ensemble de ses adhérents concernant l'achat et la vente responsables de bois. Cette Charte traduit l'engagement de ces professionnels en faveur de l'importation de produits issus de forêts gérées durablement par des fournisseurs respectueux de la légalité de leurs exportations, mais sans exclure a priori le pays dans lequel ces opérateurs interviennent. Ces engagements sont en tous points conformes au fonctionnement de l'ensemble des adhérents LCB et aux revendications de la très grande majorité des ONG.

Le Commerce du Bois rappelle son dépôt de candidature comme Organisation de contrôle en janvier 2013 à la Commission Européenne.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

LCB – Eric Boilley
6, avenue de Saint-Mandé
75012 Paris – Tél 01 44 75 58 58
lecommercedubois@orange.fr

Contact Presse :
Agence Schilling Communication
11, Boulevard du Commandant Charcot
17440 Aytré - Tél 05 46 50 15 15
agence.schilling@n-schilling.com

*Créé en 2000, Le Commerce du Bois, (CA 3 milliards d'euros – 4.000 collaborateurs) regroupe plus de 160 entreprises autour de plusieurs métiers : importateurs et raboteurs, agents et négociants spécialisés. Tous ces professionnels ont signé en 2006, avec le soutien du Ministère de l'Agriculture et de l'Ecologie, la Charte Environnementale sur l'achat et la vente responsables de bois, qui traduit leur engagement en faveur de l'importation de produits éco-certifiés et de la gestion durable des ressources forestières. Le Commerce du Bois vérifie et contrôle régulièrement l'application de ces dispositions chez chacun de ses membres, avec des audits réalisés par de tierces parties indépendantes et d'organismes d'audits reconnus par le FSC et le PEFC, tels que Veritas, FCBA et SGS.